ANNÉE 2022

# SUIVI DROIT À LA VIE

CAMINANDO FRONTERAS

# Rapport suivi du Droit à la Vie 2022

Les pages qui suivent rassemblent des données sur les victimes de la nécropolitique appliquée aux contrôles frontaliers au long de l'année 2022 au niveau des limites de l'Europe occidentale et de l'Afrique. Ces chiffres ont été confirmés par l'Observatoire des Droits Humains créé par notre collectif Ca-minando Fronteras.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire des frontières occidentales euro-africaines, créé en 2015 par le collectif Ca-minando Fronteras, qui recense les victimes de la migration tant sur les routes maritimes de la Méditerranée occidentale (Détroit de Gibraltar, Alboran, Algérie) et de l'Atlantique (Îles Canaries), que sur les routes terrestres au niveau des barrières de Ceuta et Melilla.

Dans le discours sur le contrôle des flux migratoires, mourir en chemin devient désormais la norme. Accepter cet état de fait autorise l'augmentation du nombre de victimes et permet que des instruments de répression de plus en plus meurtriers à l'égard des communautés de migrant·es soient mis en œuvre. Après l'année 2021, durant laquelle la stratégie du choc a été appliquée avec le changement de route migratoire vers l'Atlantique, le nombre de victimes a continué de monter en flèche jusqu'à dépasser celui des chiffres de 2020.

Au cours du premier semestre 2022, comme le démontre ce rapport, la militarisation du contrôle migratoire s'est intensifiée avec le recours systématique à des actions bafouant les droits des personnes migrantes.

L'exemple le plus frappant de l'escalade de la violence à la frontière est celui du massacre de Melilla-Nador le 24 juin[1].

Au cours des six derniers mois de l'année, comparé au nombre de départs, on observe une accentuation du pourcentage de victimes, la route algérienne restant la plus active mais également la plus déficiente en termes de mécanismes de défense du droit à la vie.

Cependant, il nous a également semblé nécessaire d'étudier, dans ce rapport, les instruments de cette violence systématique exercée contre les communautés de migrant·es. En effet, concernant ces évènements qui se sont produits aux frontières durant le semestre, nous essayons de proposer une lecture centrée sur la question des droits de l'Homme et servant de contrepoids face aux ferveurs et aux discours belliqueux. C'est pourquoi il est important d'examiner les violences que subissent quotidiennement les communautés, comprendre par quels canaux elles surviennent et quel impact elles ont sur leur vie, et enfin analyser comment la violation permanente des droits finit par tuer d'une lente agonie nombre de personnes.

Les chiffres et les histoires relatées dans cette étude sont essentiels. Ils permettent d'avancer vers le respect des droits des victimes et de leurs familles. Leur mémoire doit rester présente dans les esprits. Elle doit nous éclairer sur le chemin de la vérité, de la réparation et de la justice afin que cela ne se reproduise pas.

*[1]Il s'agit de l'un des évènements les plus meurtriers jamais survenus à la frontière terrestre entre le Maroc et l'Espagne. Suite à une action coordonnée des forces de police espagnoles et marocaines, au moins 40 personnes sont mortes, plusieurs centaines ont été blessées et des dizaines sont portées disparues.*

## NOMBRE TOTAL DE VICTIMES

Les victimes représentées sur cette infographie avaient chacune une famille, une communauté, une histoire. Elles partageaient des rêves, des espoirs, des aspirations, et une volonté de vivre… désormais anéantis.

Chacune d'entre elles laisse un vide au sein de sa communauté et de son cercle familial, mais toutes ces pertes humaines impactent aussi plus largement les pays d'origine ainsi que les lieux où ces personnes ont trouvé la mort. Il ne s'agit pas de chiffres isolés mais de morts imputables aux mêmes responsables, de vies perdues à cause de politiques appliquées à des populations migrantes déterminées.

***" Elle venait pour se soigner. La pauvre avait fui pour échapper à ce vieux, mais elle était déjà malade. Elle disait que si elle guérissait, elle nous aiderait beaucoup. Elle allait vers la France. Où as-tu dit que l'accident s'était produit ? C'est le même océan que celui d'Abidjan ? Il est très dangereux. Je vous rappellerai pour savoir s'il y a du nouveau. Maintenant, je dois l'annoncer à maman "***, sœur d'une femme ivoirienne.

***“ Il est parti avec les autres jeunes du village, ils sont tous partis, ils ne pouvaient plus y vivre. Je ne savais pas qu’il allait faire ça. Ils ont tous embarqué à bord du même bateau. Nous les avons recherchés mais ils n’ont pas réapparu. Le village est tout petit ; désormais, nous n’avons plus de jeunes. Certains parents ont organisé une cérémonie, ils ont commencé à faire leur deuil. Moi, je ne suis pas encore prêt à ça, je veux attendre ”***, père d’un jeune malien.

## LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES

Elles mettent leur corps en danger. Pour les femmes, la violence sexuelle est le prix à payer sur le chemin de la migration. Elles la subissent de la part de leurs compagnons de voyage, des populations locales qu’elles croisent en cours de route. Et le pire, c’est qu’au fil des années, la violence sexuelle a été mise en œuvre dans le cadre du contrôle migratoire ; elle est devenue l’un des outils institutionnels afin de faire souffrir et punir les femmes migrantes.

***“ Elle est morte, elle avait le VIH mais elle a commencé le traitement trop tard. Comme moi qui suis représentante de la communauté, comme d’autres femmes, elle a enduré bon nombre de violences, personne n’est épargné. Elle a tenté deux fois la traversée. Au cours de l’une d’elles, elle a vu mourir deux sœurs. Mais évidemment, quand ils t’arrêtent après la mer, ils te jettent dans le désert ou vers le sud, et là-bas on te viole et on te viole encore… Bien que nous fassions un gros travail de sensibilisation, les conditions ne sont pas réunies pour que les femmes puissent se protéger. Plusieurs de nos sœurs meurent comme ça, peut-être qu’elles arrivent à survivre à la mer mais après, c’est toute cette douleur accumulée pendant des années qui les tue. Qu’elle repose en paix ”***, camie d’une victime.

Les femmes et les enfants migrant·es subissent des formes différentes de violence qui s’entrecroisent lorsqu’il s’agit d’unités familiales. C’est pourquoi la plupart des mères mentionnent que ce dont elles ont le plus peur, lors du processus migratoire, c’est de perdre leur(s) enfant(s).

Des centaines d’enfants ont déjà connu la douleur et la répression des dispositifs de contrôle des flux migratoires. Des adolescent·es, stigmatisé·es, criminalisé·es, montré·es du doigt et violé·es. Une enfance réprimée à l’aide des violents outils de la nécropolitique. Et puis avant d’être vus comme des enfants, ils sont d’abord considéré·es comme des migrant·es, ce qui leur fait perdre leurs droits propres à leur condition d’enfants et d’adolescent·es.

D’autre part, dans le discours, beaucoup sont étiqueté·es sous l’acronyme MENA (mineur étranger non accompagné), une manière de les éloigner définitivement de leur statut d’enfants. Quant aux plus jeunes, à cause de ce racisme institutionnalisé faisant partie intégrante des mécanismes de contrôle des frontières, iels courent le risque d’être séparé·es de leur famille.

***“ Je n’ai pas pu traverser avec elle, nous avons été séparées sur la plage, en pleine nuit, c’était comme s’ils arrachaient une partie de moi. Elle est arrivée saine et sauve aux Canaries. J’ai fait tout ce que j’ai pu pour traverser, de toutes les manières possibles, j’ai risqué ma vie parce que sans elle je ne suis rien. Je suis arrivée six mois plus tard au même endroit qu’elle. Je pensais que je pourrais la serrer dans mes bras, que ce serait facile, mais ça n’a pas été le cas. C’est ma fille, ma fille. J’ai fait tout ce qu’ils m’ont demandé, tout, les papiers, le prélèvement d’ADN… Parfois, je ne comprenais pas mais je le faisais quand même. J’ai dû m’adresser à une organisation parce qu’on ne m’écoutait pas. J’avais besoin d’aide, que quelqu’un m’entende et défende mes droits… Je ne dormais plus, je ne mangeais plus, j’appelais l’organisation tous les jours. Je n’ai pu la serrer dans mes bras que plusieurs mois après. Ça a été une torture. Je suis sûre que si je n’avais pas été accompagnée, ils ne me l’auraient pas rendue.***

***C'est clair qu'il y a beaucoup de racisme et que c'est pour ça qu'ils nous prennent de haut, qu'ils nous punissent, ils pensent que nous sommes de mauvaises mères. Mais c'est faux, qui pourrait se sacrifier et faire autant que moi je ne l'ai fait pour ma fille ? Ces femmes des centres pour mineurs, elles ne sont pas meilleures mères que moi, mais elles sont plus racistes que moi, ça c'est sûr ! "***, déclare une mère victime de séparation familiale.

***" Nous avons quitté Douala ensemble, nous avons tout fait ensemble, comme une famille. Nos mères sont très pauvres, petits nous vendions dans la rue pour gagner un peu d'argent pour survivre. Alors un jour, nous avons décidé de partir pour notre famille. On a travaillé partout où ça a été possible. Quand on ne pouvait pas, on faisait la manche. Dans les usines de poisson, il y a beaucoup de travail. On allait y travailler nuit et jour. On a pu envoyer un peu d'argent à nos familles et garder le reste pour la traversée. Le jour J, on s'est mis en route. Mais le canot a fini par lâcher et on a appelé à l'aide pendant des heures. Je l'ai perdu au milieu de la nuit, il était en train de se noyer, il a coulé et je n'ai rien pu faire. Je n'ai toujours rien dit à sa famille, je n'en ai pas la force. Tu veux savoir mon âge ? J'ai quinze ans, comme lui. On avait un mois d'écart. "***, explique l'ami d'une victime de la frontière.

***" Elle ? Elle était ivoirienne, elle avait quitté Tarfaya pour aller jusqu'au Cap Boujdour puis à Dakhla. Mais, du jour au lendemain, nous n'avons plus eu de nouvelles. Après le Cap Boujdour, il y a un checkpoint, un poste de police. Les gendarmes l'ont fait descendre du bus qui l'emmenait à Dakhla. On nous a dit qu'après être passée par le poste de contrôle, elle avait été libérée. Sauf qu'on n'a plus jamais entendu parler d'elle. On ne sait pas ce qui lui est arrivé, ça fait déjà plus d'un mois maintenant "***, raconte le parent d'une femme disparue sur une route terrestre.

## DES VICTIMES TOUS LES MOIS

Cette année, pas un seul mois ne s'est passé sans qu'il y ait de morts. En moyenne, chaque jour, six personnes ont perdu la vie. La frontière ne laisse aucun répit, le risque est permanent. Le moindre mouvement met en échec le droit à la vie. Janvier a été le mois le plus meurtrier, suivi de juin et octobre.

Voici ce qu'explique une leadeuse communautaire algérienne : ***" Dans les premiers jours de janvier, plus de trois cents personnes ont disparu. Vous pouvez regarder sur Facebook et parmi les groupes des familles algériennes qui recherchent encore leurs proches. Beaucoup de gens ont quitté la région d'Oran et on ne sait pas où ils sont. Dernièrement, de nombreuses embarcations sont arrivées mais d'autres n'ont pas encore donné le moindre signe de vie. Impossible de savoir si les personnes sont encore vivantes, peut-être détenues quelque part, ou si elles sont mortes. Combien sont-elles ? Difficile de le savoir. C'est important d'avoir un maximum d'informations pour pouvoir effectuer des recherches "***

Le frère d'une victime de la frontière raconte : ***" Je suis à la recherche de mon frère, il vient de la République démocratique du Congo. Il voyageait avec une autre femme congolaise et son fils de 7 ans. Aidez-nous, s'il-vous-plaît. Ils sont partis de Tan-Tan le 6 décembre avec 53 autres personnes. Même si on ne retrouve que des corps, si vous avez de nouvelles informations, s'il-vous-plaît dites-le-nous. Regardez, ses cheveux étaient comme ça. Ils étaient ensemble, tous les trois, dans le bateau. "***

Le frère d'une autre victime de la frontière explique : ***" Je recherche mon frère M.D., il est sénégalais. S'il-vous-plaît, j'ai besoin d'aide. Il a disparu depuis plusieurs jours, il voyageait avec 55 personnes. Ils sont partis de Tan-Tan mais ça fait trop longtemps maintenant, ils auraient déjà dû être arrivés. Normalement, même en rencontrant quelques problèmes, ce n'est pas aussi long. Ma femme et ma mère sont très inquiètes, elles n'en dorment plus. Quant à moi… c'est pareil, je n'ai pas dormi depuis cinq jours, ma tête va exploser. Je pense qu'ils devraient déjà être arrivés. Moi aussi, je suis passé par la mer. Il faut penser que ce sont des jeunes, des femmes, des petits enfants, ils ont 15, 17, 22, 30 ans. Toutes les familles sont inquiètes, ils ont tous leur vie en dehors de la mer. Ils ne peuvent pas y rester.***

***Il y a des rumeurs selon lesquelles il y aurait trois survivants qui ont été à l'hôpital de Tan-Tan, mais je ne sais pas si c'est vrai. Nous avons besoin de vous pour nous aider à les trouver, ça fait tellement de jours. Tant de jours sans avoir aucune nouvelle… "***

## LES VICTIMES DE LA MER

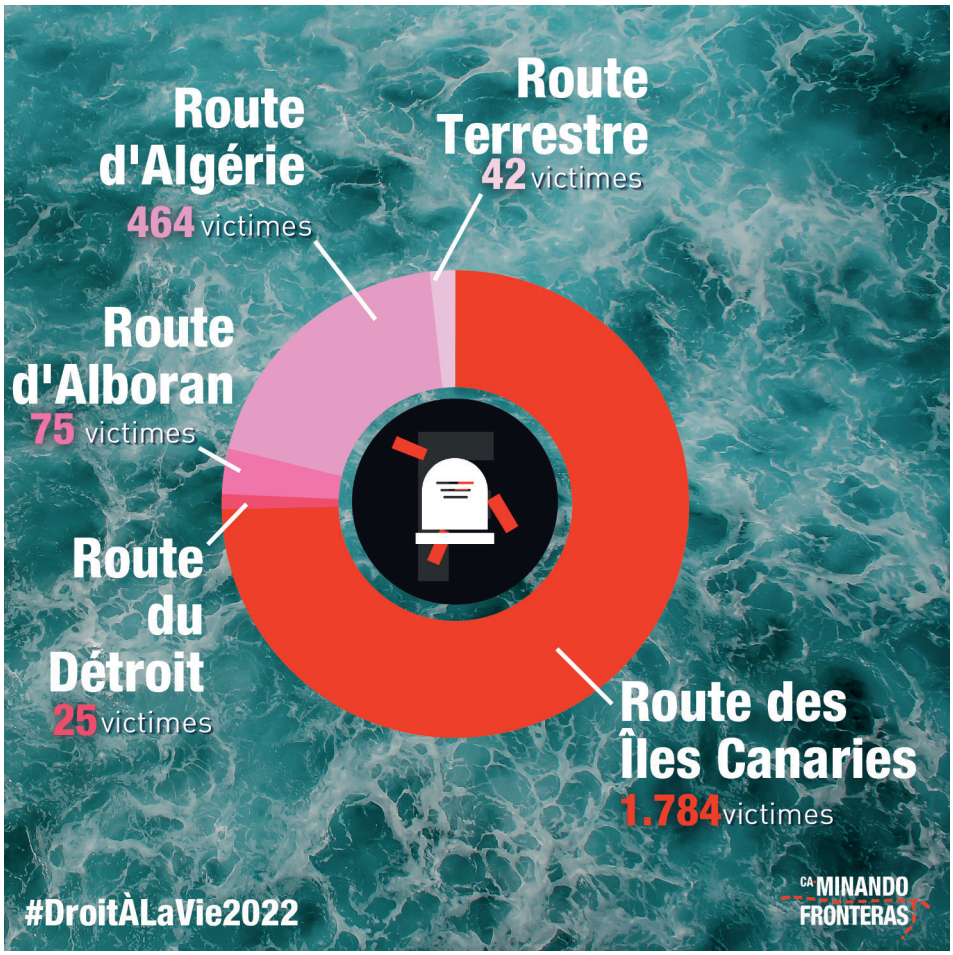


La route de l'Atlantique reste la plus meurtrière. La collaboration indispensable à la défense du droit à la vie est difficile entre les différents états, et les opérations de secours sont retardées en raison des caractéristiques géographiques de cet itinéraire, des embarcations trop fragiles pour affronter l'océan, des longues distances mais aussi des relations politiques qui existent entre les pays de la zone, et qui sont motivées par des intérêts territoriaux maritimes et terrestres.

> ***" À quatre heures du matin, des familles ont appris qu'un canot pneumatique avait quitté Tarfaya quatre heures auparavant avec cinquante-trois personnes à bord. Quand nous avons réussi à établir le contact avec le bateau, il y avait déjà des gens dans l'eau. Nous avons transmis l'information aux services de secours qui étaient déjà au courant depuis plusieurs heures et qui connaissaient même la position du bateau. Les familles nous ont appelés voyant que les secours ne réagissaient pas et que les passagers étaient toujours***

***en danger. Plus tard, nous nous sommes rendu compte que c'était Rabat qui était chargée de coordonner le sauvetage. Des heures se sont passées sans aucune réaction puis, à quinze heures, les autorités marocaines nous ont dit que l'embarcation avait été localisée mais qu'elles n'avaient retrouvé que dix personnes en vie, dont six femmes, et qu'elles avaient également repêché deux cadavres. Les autres sont les victimes d'une tragédie qui aurait pu être évitée si les services de secours avaient été activés plus rapidement et si des moyens aériens et terrestres avaient été coordonnés, une tragédie d'autant plus évitable que la position du bateau et les risques encourus par ses passagers étaient connus "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

***" Le 7 décembre, notre organisation a été alertée de la présence d'un bateau avec, à son bord, 56 personnes dont cinq femmes et trois bébés. Nous en avons informé les autorités espagnoles et marocaines. Par téléphone, l'embarcation a pu communiquer sa position et expliquer qu'elle se trouvait dans une situation de danger. Le soir du 8, un dernier appel a été reçu où les passagers demandaient un sauvetage urgent, après quoi le téléphone a cessé de fonctionner. Il a fallu une journée pour que des moyens de recherche soient mobilisés alors que la position exacte du bateau en détresse était connue. Lorsque les recherches ont finalement commencé, les moyens alloués étaient insuffisants. Ces 56 personnes font partie des victimes que notre organisation a recensées. Les familles continuent leurs recherches dans l'espoir de retrouver leurs proches, poussées par ce besoin de connaître la vérité et d'identifier les responsables d'une tragédie qui aurait pu être évitée "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

***" Le 24 septembre, un bateau transportant 34 personnes, dont deux femmes, est parti de Lamssid, au sud de Laâyoune. Au même moment, le cyclone tropical Hermine traversait l'Atlantique. L'embarcation a été portée disparue durant plusieurs jours jusqu'à ce que, le 1er octobre, un cargo repère un canot pneumatique à 278 kms au sud de Grande Canarie. À bord, se trouvaient quatre cadavres et un homme encore en vie, qui a été transporté à l'hôpital de Las Palmas. La famille du survivant a contacté notre organisation et nous avons pu confirmer qu'il s'agissait bien de leur proche qu'ils recherchaient. Quelques jours plus tard, la maman a pu rétablir un contact téléphonique avec son fils, mettant ainsi fin à ce cauchemar, comme elle l'a elle-même qualifié. Les autres familles ont pu entamer un processus de deuil dans la mesure où les déclarations du rescapé ont permis de confirmer la mort du reste de l'équipage, surpris par le cyclone alors qu'ils avançaient vers les îles Canaries "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

Les routes d'Alboran et du Détroit de Gibraltar demeurent les moins fréquentées mais pour ceux qui l'empruntent, elles présentent toujours un risque majeur puisque le devoir d'assistance n'y est jamais respecté. Les moyens de sauvetage n'y sont pas activés, ou interviennent trop tard auprès des embarcations signalées.

***" Au petit matin du 8 janvier, vingt-huit personnes ont quitté Dar El Kebdani à bord d'une embarcation pneumatique. À 8H00 utc, les familles ont perdu leur contact. Ce n'est qu'à midi que notre organisation a reçu l'alerte, et nous l'avons immédiatement transmise au Centre de contrôle du trafic maritime (MRCC) et aux services de sauvetage en mer. Lors des échanges successifs avec le Salvamento Marítimo (service de sauvetage en mer), ils n'ont cessé de nous redemander les mêmes renseignements concernant l'embarcation, des renseignements que nous avions déjà fournis lors des appels précédents. Nous ne savons pas quels moyens de recherches ont été activés cet après-midi-là, mais ce qui est sûr, c'est qu'aucune mesure spécifique n'a été prise dans la journée pour retrouver ces personnes. Dans la soirée, le bateau a lancé un appel de détresse via le 112 et des moyens ont été dépêchés au lever du jour. A ce moment-là, les services de sauvetage en mer ont rappelé notre organisation pour nous demander une nouvelle fois les données de l'embarcation, les mêmes que nous fournissions depuis le matin dans toutes les communications établies avec eux. Un bateau de sauvetage et des moyens aériens ont alors été mobilisés mais c'était trop tard.***

***Quelques jours après, la mer a ramené cinq corps, celui de quatre femmes et d'un homme. La première identification que nous avons pu effectuer indique que ces personnes voyageaient à bord de l'embarcation signalée le 8 janvier. C'est ainsi que les familles et les autorités espagnoles ont été informées afin que ces personnes puissent être inhumées selon le rite musulman qu'elles respectaient de leur vivant "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Caminando Fronteras.

***" Au petit matin du 13 août, trois garçons sont partis de Kariat Arekmane sur un jet-ski. Leurs familles nous ont alertés dans l'après-midi, signalant que trois autres jet-skis étaient également partis du même endroit, avec un nombre inconnu de personnes à bord. Nous avons appelé le Salvamento Marítimo d'Almeria (service de sauvetage en mer), qui nous a informés de l'arrivée de deux personnes. Nous ne savons pas si des moyens de recherche ont été activés. Le lendemain, un autre jet-ski a été secouru avec trois personnes à bord. Nous avions pu indiquer le nom de K.B., un garçon que sa famille nous avait autorisés à rechercher. Toutefois, à l'instar de ses proches, nous***

***n'avons pas eu la confirmation de son sauvetage. À ce jour, K.B. et ses deux compagnons sont toujours portés disparus "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

***" Le 21 octobre, après avoir reçu une information de la part des familles, nous avons alerté le Salvamento Marítimo de la présence d'un bateau avec 13 personnes, dont trois femmes, ayant quitté Nador le jour-même. Dans l'après-midi, le service de sauvetage en mer a communiqué sur ses réseaux sociaux au sujet de deux sauvetages de 12 et 13 personnes effectués dans cette zone. Nous les avons appelés afin de savoir s'ils y avaient des femmes parmi les personnes secourues, ce qui aurait pu permettre de vérifier s'il s'agissait ou non de l'embarcation qui nous avait été signalée. On nous a répondu par la négative, nous renvoyant vers la Police Nationale et vers une association ne répondant pas aux situations d'urgence et disposant d'une permanence téléphonique aux horaires d'ouverture limités.***

***Deux jours plus tard, le 23 octobre, le Salvamento nous a appelés afin d'obtenir davantage d'informations au sujet de l'embarcation en question. Nous leur avons demandé s'il pouvait y avoir un lien avec les bateaux qu'ils avaient secourus, ce à quoi ils ont répondu que rien ne pouvait être confirmé car, selon leurs explications, une clause de confidentialité les empêchait de communiquer des informations sur les sauvetages. À ce jour, 13 personnes sont toujours portées disparues "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

La route algérienne est rendue totalement invisible, et l'omission du devoir d'assistance et de secours est l'un des problèmes les plus graves auxquels sont confrontées les personnes qui l'empruntent. Cela concerne plus particulièrement la zone des Baléares où les trajets sont beaucoup plus longs.

***" Le 11 mai, les familles de personnes se trouvant à bord d'un bateau qui avait quitté Oran depuis Mers-el-Hadjadj ont alerté notre organisation. Il s'agissait de neuf hommes et deux femmes, dont l'une était enceinte, qui n'avaient pas pu communiquer avec leurs familles depuis leur départ le 7 mai. Nous avons alors transmis l'information aux centres de coordination des secours de Cartagena et Almeria qui nous ont ensuite demandé des informations réactualisées. C'est pourquoi nous leur avons envoyé les numéros des téléphones qui étaient à bord. Dans les communications des jours suivants, ils nous ont indiqué n'avoir aucune trace d'une arrivée correspondant au signalement. Nous ne savons pas si des mesures spécifiques de recherche et de sauvetage ont été activées.***

***Le 14 mai, ils ont su qu'un navire de la Marine avait repêché plusieurs personnes mais ils ne savaient pas combien et n'avaient pas plus d'informations. On nous a conseillé d'appeler le numéro du standard de la Guardia Civil (gendarmerie) ou de Cruz Roja d'Almeria (la Croix Rouge). Grâce à la collaboration de la Croix Rouge, nous avons pu confirmer que seuls trois hommes avaient été retrouvés, et qu'ils provenaient du bateau parti le 7 mai. Les corps des deux femmes et des six autres hommes sont toujours portés disparus. "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

***" Le fils de mon ami est parti le 9 novembre. Regarde sur le téléphone, ça marque qu'il a reçu le message le 10 novembre. Depuis, aucune nouvelle de lui. Écoute, je t'envoie des photos de lui, il y a aussi une vidéo. Il est parti très tôt le matin de Boumerdès avec 20 personnes. Il y avait huit autres jeunes subsahariens et douze algériens. Il paraît qu'ils sont arrivés mais on n'a pas pu communiquer avec eux. Moi, je n'y crois pas. Les gens disent beaucoup de choses, mais la famille… Son père, son frère, ils m'appellent tout le temps, plusieurs fois par jour, ils me demandent encore si un bateau est arrivé. Pourtant, ça fait longtemps. Un mois et vingt jours. Il a dû se passer quelque chose, non ? "***, explique un leader communautaire chargé de la recherche d'une personne disparue.

***" Le 7 décembre, 14 personnes, dont deux femmes et un bébé, ont quitté Alger en direction des Baléares. Leurs familles nous ont alertés dans l'après-midi du 9 décembre. Lorsque nous avons communiqué l'information au Salvamento Marítimo, on nous a répondu que le MRCC d'Alger (centre de coordination et de sauvetage en mer) avait également transmis l'alerte. Le 15 décembre, d'autres familles, s'inquiétant pour leurs proches, nous ont contactés. Elles avaient fait la démarche d'aller signaler leur disparition, mais ni elles ni nous n'avons reçu la moindre information concernant les moyens mis en œuvre pour retrouver ces 14 personnes qui sont, encore aujourd'hui, portées disparues "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

## POURCENTAGE DES PERSONNES PORTÉES DISPARUES

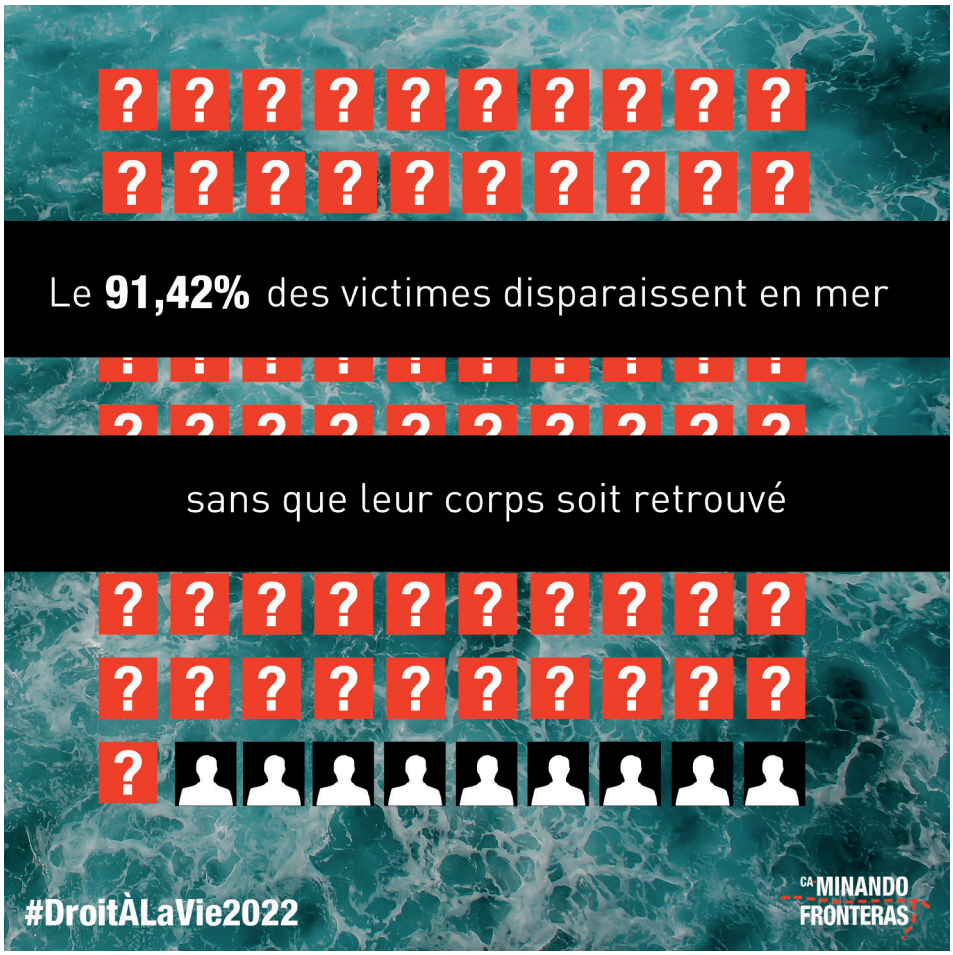


La plupart des personnes victimes de la mer sont portées disparues et les familles ne disposent pas de corps à identifier leur permettant d'établir et confirmer le décès. Les communautés et les familles sont donc confrontées à ce que l'on appelle le « deuil ambigu[2] » qui a de multiples répercussions au niveau juridique et psychosocial.

> ***" Le 11 mai, quatorze femmes, six enfants et trente-neuf hommes ont quitté Guelmin à deux heures du matin à bord d'un canot pneumatique. Pendant les trois jours qui ont suivi, nous avons été en communication avec les services de secours afin de transmettre les numéros des téléphones qui étaient à bord. Nous ne savons pas si des mesures spécifiques de recherche et de sauvetage ont été activées pour cette embarcation. Le 15 mai, le bateau a donné des signes de vie, expliquant qu'il se trouvait au large de Tarfaya et que plusieurs personnes avaient déjà trouvé la mort. On nous a confirmé que le Centre de contrôle du trafic maritime (MRCC) coordonnait bien les opérations de recherche et de sauvetage. Le bateau se trouvait dans***

[2]*On parle de deuil ambigu, ou de perte ambigüe, lorsqu'un ensemble de circonstances empêche la personne d'obtenir des réponses sur ce qui est arrivé à son proche disparu, et donc ne lui permet pas de tourner réellement la page. Bien au contraire, cela prolonge la souffrance et rend plus difficile le processus de deuil. Ce deuil peut être d'ordre psychologique (par exemple, lorsqu'il concerne des personnes souffrant de troubles cognitifs ou de maladies neurodégénératives), ou physique, comme dans le cas des morts et disparitions dans des contextes frontaliers.*

***une zone couverte par le réseau de communication donc, même s'il essayait sans succès d'envoyer sa position, nos échanges étaient fluides. Les personnes à bord nous ont dit qu'elles mourraient de soif parce que l'embarcation dérivait depuis plusieurs jours. La nuit précédente, elle avait chaviré et plusieurs personnes étaient mortes.***

***À 18H30 utc, le sauvetage de quarante-six personnes, dont dix femmes et deux enfants, a été confirmé. Deux corps sans vie ont également été repêchés, onze autres sont restés en mer. Lors des appels qui ont suivi, les familles nous ont fait part de leur angoisse. Dans l'un de ces échanges, en désespoir de cause, elles nous disaient que si au moins un seul des corps pouvait être retrouvé, cela leur permettrait de confirmer le décès et de commencer leur deuil. "***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

L'un des rescapés d'un naufrage raconte : ***" Nous avons quitté Mohammédia il y a trois jours. Avant-hier, on a perdu le moteur, donc on a essayé de regagner la côte. Quand le moteur est tombé dans l'eau, Z. est tombé aussi. Il a tenté de s'agripper à un bidon et de nager, mais nous l'avons perdu de vue. Après, on n'a plus rien su de lui. Hier, un autre camarade est resté dans la mer, on était en train de se noyer, nous étions tous dans l'eau quand nous avons vu un paquebot.***

***Nous, les survivants, nous allons bien. Mais vous devez appeler la femme de Z. et lui expliquer ce qui s'est passé. Moi, j'ai essayé de lui dire mais c'est très difficile. Elle pense que son mari n'est plus dans l'eau et qu'il a peut-être regagné la côte à la nage. Il faut que ce soit vous qui lui parliez. Et que vous parliez aussi avec la famille au Cameroun, voici le numéro de téléphone de sa sœur. "***

## LES EMBARCATIONS PORTÉES DISPARUES

Quand tous les passagers d'une embarcation disparaissent avec elle, il est beaucoup plus difficile d'obtenir un compte-rendu de ce qui s'est passé. L'angoisse est d'autant plus grande pour les familles. Sans survivants apportant des précisions sur les circonstances de la tragédie, elles ne disposent pas d'informations souvent indispensables au processus de deuil en l'absence d'un corps.

> ***" Au matin du 10 janvier, suite à leur appel de détresse, soixante-huit personnes dont trente femmes – deux étaient enceintes – et neuf enfants, ont envoyé une position depuis l'embarcation sur laquelle elles se trouvaient. L'information a été transmise aux services de secours, le Centre de contrôle du trafic maritime (MRCC) assurant la coordination. Vingt-quatre heures après leur appel à l'aide, Rabat nous a informés qu'ils avaient reçu une nouvelle position du bateau ; de notre côté, nous n'avons pas réussi à ré-établir le contact. Le lendemain, Rabat a déclaré avoir dépêché sur place un patrouilleur qui n'a rien trouvé. Les recherches concernant cette embarcation ont alors été suspendues. À ce jour, les soixante-huit personnes sont***

***toujours portées disparues. ”***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

***“ Le 10 août dernier, 62 personnes, dont dix femmes et quatre enfants, sont parties de Tan-Tan. D'autres embarcations pneumatiques étaient également dans le secteur mais ces 62 personnes n'ont pas été localisées.***

***De nombreuses familles, inquiètes de ne pas avoir de nouvelles de leurs proches, ont contacté notre organisation. Pas moins de 19 d'entre elles nous ont envoyé des photos dans l'espoir de réussir à les retrouver ou, au moins, récupérer leurs corps. Elles nous ont écrit du Sénégal, d'Allemagne, de Tunisie, de Guinée, du Maroc, d'Espagne, des Comores, de Côte d'Ivoire, de France. Aujourd'hui encore, la seule chose que nous puissions leur dire, c'est que leurs proches sont toujours portés disparus. ”***, récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Ca-minando Fronteras.

## NOMBRE TOTAL DE NAUFRAGES

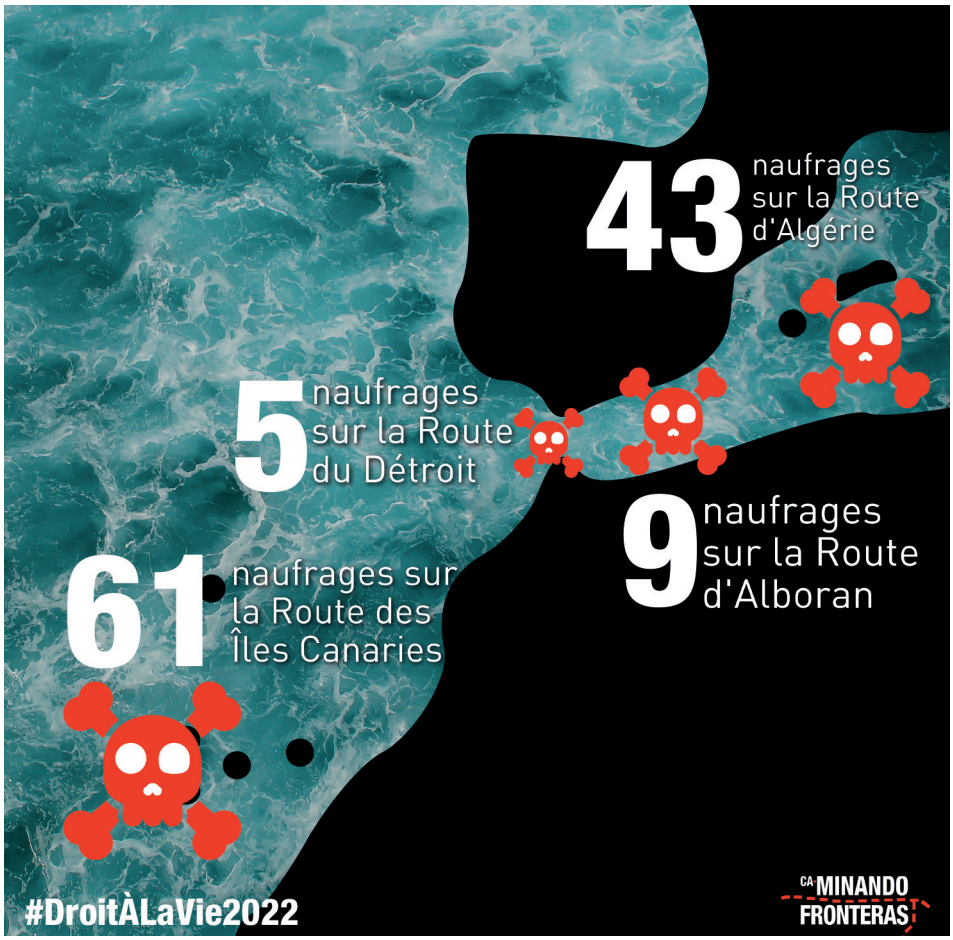

s'agit du nombre total de naufrages que notre collectif a recensés pendant cette période. Une reconstitution de chacun d'entre eux a été effectuée afin de fournir aux familles un récit en expliquant les causes et mettant en lumière les histoires des personnes survivantes et de celles qui ont perdu la vie. Nous avons également analysé les facteurs à l'origine des tragédies qui, isolés ou additionnés, sont responsables des disparitions et des décès survenus au cours de l'année 2022.

- Absence d'opération de recherche et de secours. C'est notamment le cas dans l'Alboran, aux Baléares et lors des sauvetages dans la zone atlantique coordonnés par le MRCC de Rabat.
- Moyens de recherche activés tardivement alors même que la position où était en train de se passer la tragédie était connue.
- Pas d'activation des dispositifs nécessaires aux recherches, ressources maritimes insuffisantes, manque de moyens aériens jouant un rôle important dans les recherches.
- Négligence de la part des services de secours espagnols.
- Aucun dispositif aérien déployé malgré la présence de personnes à la mer.
- Manque d'information et de transparence dû aux manœuvres militaires réalisées dans la région et auxquelles ont participé les forces armées américaines et marocaines.
- Retard dans l'échange d'informations entre les services de secours et le MRCC de Rabat.
- Manque de coordination efficace entre les services de secours des deux pays.
- Informations erronées fournies aux services de secours, entravant les efforts de recherche.
- Difficultés de communication entre notre organisation et les services de secours ; les alertes que nous avons transmises n'ont pas été prises en compte et ils ont ignoré la situation de risque que nous leur présentions. Ça a été le cas en particulier avec les agents du Salvamento Marítimo, le lien avec les alertes signalées aux tours de contrôle d'Almeria et des Baléares étant plus compliqué.
- Manque de coordination entre le Maroc et les services de secours espagnols pour sauver des vies. L'Espagne n'active pas les secours alors qu'elle dispose d'informations selon lesquelles le Maroc est effectivement en train d'ignorer le devoir de secours. Ces situations se sont également produites dans des zones maritimes sous responsabilité espagnole en matière de secours, notamment entre Laâyoune et Dakhla.
- Longues distances sans moyens suffisants pour les parcourir.
- Embarcations à la dérive.
- Embarcations surchargées.

- Embarcations parties dans des conditions difficiles et qui ont eu un accident dès leur départ.
- Angoisse et panique des personnes à bord, y compris des membres de l'équipage, faisant chavirer l'embarcation, personnes terrifiées se jetant à la mer par désespoir.
- Sauvetage précipité initié par un cargo ne disposant pas de moyens nécessaires. Manque de clarté concernant les motifs du sauvetage.
- Non-assistance à personnes en danger de la part des bateaux de pêche craignant d'être sanctionnés s'ils engageaient de tels sauvetages.
- Absence de recherche active des corps à la suite d'une tragédie.
- Personnes survivantes victimes de torture et de traitements inhumains et dégradants après avoir regagné la terre ferme.

## LES VICTIMES DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES

Le 24 juin, quarante personnes sont mortes à la barrière frontalière de Melilla. Cette date tragique nous a rappelé les victimes de 2005, mortes également sur les clôtures, victimes de terribles mesures de dissuasion, notamment de tirs à balles réelles. Les images de cette journée nous ont également rappelé les victimes de Tarajal en 2014.

C'est ainsi que s'est traduit concrètement, sur le terrain, le Traité de bon voisinage renouvelé entre l'Espagne et le Maroc. Nous ne pouvons que constater les terribles dommages de son application.

Une victime du massacre explique : ***" C'est là que nous avons commencé à tomber. On est tous tombés, les uns après les autres. Les policiers sont montés jusqu'en haut de la clôture et ils nous ont fait redescendre jusqu'à nous attraper. Ils ont tiré sur certains d'entre nous. Il y a eu beaucoup de morts. Nous, on a été jetés par terre, frappés, ils nous ont lancé… du gaz lacrymogène en pleine face. Jusqu'à ce que… Si tu pleurais, ils continuaient de te frapper. Si tu faisais le mort, ils arrêtaient. Mais tant que tu pleurais, ils ne te laissaient pas tranquille. "***

***" Ils nous frappaient même quand nous étions couchés par terre, nous n'avions plus de force, nous étions déjà épuisés "***, explique une victime du massacre.

***" Ils m'ont beaucoup frappé, je suis toujours en état de choc. Je ne me souviens pas de grand-chose aujourd'hui. Mon frère, ils l'ont frappé à la tête, moi à la tête et à la taille. Ils portaient de très très grosses chaussures pour me frapper, pour nous frapper. Énormément de gens étaient au sol, rien n'était facile. Beaucoup d'entre eux sont morts, beaucoup, beaucoup. Même mon frère qui m'a sauvé, je ne l'ai jamais revu. Cette très grosse blessure, ils me l'ont faite avant de me mettre dans le convoi pour Oujda. La police nous frappait et nous disait que nous étions des chiens, des chiens, et que nous étions des idiots "***, déclare une victime du massacre.

***" Les forces auxiliaires m'ont frappé à coups de matraque, ils me traitaient de sale nègre. Ils m'ont piétiné avec leurs bottes et j'ai senti mes os se briser. J'ai vu les corps de ceux qui sont morts, il y en avait une trentaine. Ils ont appelé l'ambulance pour qu'elle nous emmène et ils ont mis les cadavres avec nous, dans le même véhicule. Quand nous sommes arrivés à l'hôpital, ils nous ont tous laissés par terre, les morts comme les blessés. Mon ami a passé quatre jours dans le coma avant de se réveiller. Il a reçu une balle dans la tête. Ce sont les militaires qui nous ont tués, je l'ai vu de mes propres yeux. Moi, je suis encore vivant, Dieu a voulu que je reste en vie, mais j'ai perdu cinq de mes amis. Je les ai vus mourir devant moi "***, raconte une victime du massacre.

## LES NATIONALITÉS

D'une certaine manière, l'origine des victimes donne un éclairage sur leur histoire migratoire et les raisons qui les ont amenées à quitter ou être chassées de leur pays. Cela nous permet en outre d'analyser les parcours migratoires et l'impact des violences subies au cours du voyage. L'entourage, les communautés, nous aident à élaborer un récit qui tient compte de la situation personnelle de chacun·e.

Les différents motifs de sortie du territoire ont été les suivants :

- Conflits armés ou guerre représentant une menace importante pour la vie : persécutions politiques, exil forcé, violence armée…
- Politique extractiviste néocolonialiste
- Appauvrissement aggravé par le changement climatique
- Appauvrissement aggravé par l'inflation et le manque de moyens de subsistances élémentaires comme les céréales
- Appauvrissement aggravé par le manque de travail et l'absence de

conditions matérielles nécessaires au développement d'un projet de vie ; absence de perspectives d'avenir favorables et satisfaisantes

- Violences machistes
- Violences contre les communautés LGBTI+
- Dans le cas des défenseur·es des Droits de l'Homme : nécessité de fuir après avoir lutté pour l'accès aux droits sociaux, pour le respect de la démocratie et/ou contre la corruption.

# La Frontière occidentale entre l'Afrique et l'Europe : un territoire de guerre

Au cours de cette année, nous avons recensé auprès des personnes en situation de migration les violences qu'elles ont subies et qui constituent à leur encontre une atteinte systématisée et récurrente aux droits humains.

## Externalisation / Militarisation

Les processus d'externalisation des frontières liés au contrôle des flux migratoires déterminent les relations entre les pays. Concernant cette année, la militarisation a été déterminée par le nouvel accord signé entre le Maroc et l'Espagne, dans lequel les deux pays reconnaissent des intérêts territoriaux réciproques et s'accordent sur des dotations économiques en échange du blocage et de la répression des personnes migrantes.

Dans le processus d'externalisation, la violence se pratique de la manière suivante :

### 1. Recours systématique à des arrestations illégales et/ou arbitraires :

- Utilisation d'installations de l'administration publique non liées au ministère de l'Intérieur pour des détentions forcées. Ces centres ne sont soumis à aucun contrôle judiciaire et les personnes qui y sont détenues se trouvent dans l'impossibilité administrative de se défendre. Elles ne disposent pas de représentation légale et les organisations sociales pouvant leur apporter une aide humanitaire y ont un accès restreint.
- Arrestations sans procédures ni garanties administratives. Ces derniers mois, les arrestations massives sur l'ensemble du territoire contrôlé par les autorités marocaines du ministère de l'Intérieur se

sont multipliées. Le concept de « ville frontière » a été élargi et la persécution des migrant·es s'est étendue aux régions intérieures.

- Intervention d'administrations extérieures aux services de l'immigration pour la détention et les contrôles migratoires. À ce titre, au cours de cette année, nous avons constaté une augmentation du nombre de centres sociaux ou d'écoles utilisés pour retenir les personnes migrantes. Soulignons, d'autre part, la collaboration d'autres fonctionnaires de l'administration publique dans l'identification des migrant·es et leur contrôle dans le cadre de la répression migratoire, comme le personnel des hôpitaux et des écoles ou les juges aux affaires familiales.

**2. Usage systématique et disproportionné de la force :**

- Que ce soit lors des arrestations, des contrôles ou des actions de terrain sur la plage ou au niveau de la barrière frontalière, l'usage de la force déployée par les agents de sécurité de l'État est exponentiel, les migrant·es n'étant pas considérés comme des sujets de droit mais comme une menace. Des dispositifs anti-émeutes et même des armes à feu ont été utilisés, remettant directement en question le principe d'usage progressif et différencié de la violence.

Un homme ivoirien, survivant de l'attaque d'Akhfennir, raconte : ***" Quand nous sommes arrivés au bord de l'eau, nous avons vu un convoi de soldats à motos. Au début, ils ont essayé de nous empêcher de monter dans le bateau, mais après, ils nous ont dit 'allez-y, essayez donc de monter'. Nous sommes montés, et au moment où nous nous apprêtions à prendre le large, ils ont commencé à charger. Mon camarade, qui était à côté de moi, a reçu une balle qui a également transpercé le zodiac. Moi-même, j'en ai reçu deux, une dans la cuisse et une autre dans le dos. On n'avait jamais vu ça, des soldats tirant à balles réelles sur des passagers.***

***Nous avons dû faire demi-tour et quand j'ai pu descendre du zodiac, j'ai vu une femme étendue sur le sable. Elle avait reçu une balle dans la poitrine. Il y avait du sang partout. J'ai appelé les soldats, je leur ai demandé d'arrêter de tirer, ils m'ont frappé deux fois. Puis les gendarmes sont arrivés mais entre-temps, la femme était déjà morte. "***

- Les violations de domicile. Les forces de l'ordre ont procédé à des arrestations de migrant·es à leur domicile, y compris de nuit, non seulement en forçant les portes et en les attaquant directement, mais également en les dépouillant de tous leurs effets personnels qui se trouvaient à l'intérieur du logement.
- Les blessures lors des charges de police. Au cours des opérations policières, les personnes arrêtées sont blessées même lorsqu'elles

n'opposent aucune résistance. La plupart de ces blessures sont dues à des fractures car l'une des pratiques systématiques consiste à frapper jusqu'à briser les os afin de contraindre la mobilité et empêcher ainsi les migrant·es de s'échapper.

- Les raids ou descentes de police dans les campements de fortune. Celles-ci sont particulièrement violentes et assimilées à des actes de torture. En effet, les autorités procèdent à un déploiement militaire bloquant l'accès à l'eau et à la nourriture. Les forces de sécurité sont accompagnées de groupes criminels locaux qui volent les personnes arrêtées et brûlent la terre au départ des militaires et des détenu·es.

***" D'abord, lorsqu'ils ont voulu nous attaquer, nous avons cherché à quitter les lieux car nous ne voulions pas nous battre contre eux. Alors, ils ont essayé de nous jeter beaucoup de gaz lacrymogène. Nous sommes partis. C'était mieux pour nous de bouger, ça nous rapprochait de la frontière. Le jeudi 23 juin au matin, alors que nous étions en train de cuisiner, ils nous ont jeté du gaz. Plus de 300 (soldats) sont revenus. Nous avons essayé de courir, mais ils étaient nombreux. On a essayé de se protéger, parce qu'ils tiraient sur tout le monde, même dans la montagne ils ont blessé beaucoup de gens "***, raconte une victime du massacre.

### 3. Discrimination raciale :

- Des personnes de peau noire sont arrêtées même lorsqu'elles sont en possession d'un document prouvant leur résidence régulière dans le pays. Au cours de ces derniers mois, des demandeur·es d'asile, des réfugié·es et des travailleur·es migrant·es ont subi des arrestations liées à leur couleur de peau ou à leur origine ethnique. Leurs droits ont été bafoués et le Maroc a violé la convention sur les travailleurs migrants et leurs familles signée avec l'État espagnol dans le cadre de l'accord sur le contrôle migratoire. Le 13 février, nous avons appris la terrible nouvelle concernant J.B., un ressortissant camerounais ayant perdu la vie au cours d'un déplacement forcé vers le sud du pays, conséquence tragique d'un contrôle au faciès.

### 4. Déplacements forcés et expulsions collectives :

- Les personnes arrêtées sont déplacées vers des villes comme Béni Mellal, Tazaa, Agadir ou Casablanca qui font office de villes-tampons et d'où les gens ne peuvent pas sortir. Beaucoup de migrant·es y sont envoyé·es blessé·es au point que, sur place, les organisations et les services de santé se trouvent dans l'incapacité de répondre à cette terrible situation humanitaire.
- Les expulsions collectives vers la frontière algérienne. Elles ont été

effectuées vers la ville d'Oujda suite à des arrestations puis transferts d'hommes, de femmes et d'adolescent·es migrant·es. Ces expulsions sont particulièrement dangereuses car le conflit entre le Maroc et l'Algérie a sombré dans la violence et les migrant·es s'y retrouvent bloqué·es, subissant de part et d'autre des violations de leurs droits. Au cours de ces six derniers mois, au moins quatre personnes, dont un adolescent, ont disparu suite à une expulsion collective à la frontière orientale des deux pays.

***" Le 20 septembre, après avoir passé deux jours en mer, ils ont appelé notre organisation depuis leur embarcation pneumatique qui transportait 51 personnes. Ils nous ont dit qu'ils se trouvaient à côté d'un bateau de pêche marocain et qu'ils avaient besoin d'un sauvetage en urgence. Nous avons immédiatement transmis l'information aux autorités marocaines et espagnoles. Finalement, le bateau de pêche s'est chargé du sauvetage et a ramené les 51 personnes à Tan-Tan qui, une fois là-bas, ont été arrêtées. Parmi elles, il y avait huit femmes et une enfant. Quarante d'entre elles, dont deux femmes et la petite fille, ont été déportées à Zagora, en plein désert. "***, Récit extrait de la ligne d'assistance du collectif Caminando Fronteras.

### 5. Violences spécifiques contre les femmes et les enfants migrant·es :

- La violence sexuelle. Elle est utilisée par les forces de sécurité lors des descentes effectuées notamment dans les campements. Une autre forme de punition recensée ces derniers mois à l'encontre des femmes migrantes a consisté à les exposer nues pendant les raids, au vu et au su de la population.
- La séparation des enfants. Lors des arrestations, descentes de police, déplacements forcés et expulsions collectives, des séparations ont été recensées puisque la répression touche également les cellules familiales.
- Les enfants migrant·es sont soumis·es à la même violence que les personnes majeures, ce qui constitue une violation de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent·e. Les adolescent·es souffrent de la même violence que les adultes et subissent les mêmes contrôles et répressions. Quant aux enfants de moins de 11 ans, iels sont parfois victimes de violence directe ou bien témoins de la répression exercée à l'encontre de leur mère et des autres membres de la communauté migrante.
- La santé sexuelle et reproductive. La violence sexuelle systématique impacte la santé des femmes, exposées à une augmentation des maladies sexuellement transmissibles. Par ailleurs, la violence continue les expose à une mobilité constante et ne leur permet

pas, lorsqu'elles sont malades, de suivre les traitements nécessaires, conséquence directe de la répression qu'elles subissent en tant que migrantes.

### 6. Sans défense :

- Il n'existe pas de procédures légales qui protègent les personnes migrantes. Les victimes de ces violences n'ont pas accès aux moyens de protection. Sans défense juridique, les conventions internationales signées par le Maroc ne s'appliquent même pas à elles. D'autre part, elles n'ont pas pu dénoncer les abus dont elles ont fait l'objet parce qu'elles se seraient exposées au risque d'une nouvelle répression. De facto, le droit à la sécurité juridique est bafoué.
- Il n'y a pas de réparation des dommages. L'impact de ces violences affecte l'intégrité physique et mentale mais il n'y a aucun espace sécurisant pour les personnes migrantes au Maroc. Quelques associations proposent un accompagnement afin de pallier les effets de la répression, mais c'est clairement insuffisant face aux terribles maux dont souffrent toutes ces personnes.

### 7. Persécution des défenseur·es des droits des migrant·es :

- Le fait de dénoncer les violences et d'exiger une démarche de vérité, de justice, de réparation et de non-répétition fait payer un lourd tribut aux communautés de migrant·es. Les leaders, hommes et femmes, sont surveillé·es, interrogé·es sur leur travail de défense des droits, et soumis·es à des pressions afin de limiter leur action. La militarisation durant ces six derniers mois, en application de l'accord entre l'Espagne et le Maroc, est allée de pair avec une nouvelle criminalisation des personnes dénonçant les violations des droits des migrant·es.

***" J'ai besoin de votre aide, ma femme est en prison depuis presque deux mois maintenant. Ça s'est passé pendant les raids à Nador, la police est arrivée et a embarqué tout le monde. Les femmes qui dormaient dans les bois ont été rapidement libérées mais elle, elle dormait dans une maison à cause d'un problème cardiaque... La police est arrivée, elle les a tous arrêtés et les a envoyés en prison. Ça remonte déjà à deux mois, mais moi je suis loin d'elle, je ne peux rien faire "***, explique le mari d'une femme incarcérée à la suite d'un raid.

# Les barrières frontalières de Ceuta et Melilla : une violation transnationale des Droits Humains

Au long de l'année, lors des différentes tentatives d'accès à Ceuta et Melilla, sous forme d'actions collectives regroupant de nombreuses personnes, ou en groupes restreints d'une à deux personnes cherchant à franchir la barrière, les faits suivants ont été constatés :

- Recours systématique à la force. Le contrôle migratoire aux barrières de Ceuta et Melilla est réalisé à l'aide de dispositifs militaires comme des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des balles réelles.
- Violation du principe de non-refoulement. Des images ont montré que des refoulements à chaud avaient été pratiqués lors des franchissements des 02 et 08 mars et du 24 juin. Dans les deux premiers cas, il s'agissait de l'action des forces de sécurité de l'État espagnol. Dans le cas du massacre de Melilla, les refoulements ont été effectués conjointement avec les forces de sécurité marocaines qui ont pénétré sur le territoire espagnol et ont agi avec violence.
- Refoulements vers des pays où les personnes subissent des traitements cruels, inhumains et dégradants. Les personnes qui ont été renvoyées du territoire espagnol depuis les barrières de Ceuta et Melilla ont été victimes de violences.
- Violation du droit d'asile. Parmi les personnes ayant été renvoyées du Maroc, se trouvaient des communautés pouvant prétendre au statut de réfugié comme des groupes venus du Soudan, du Tchad et du Mali. Mais il y a eu également des cas confirmés de personnes fuyant d'autres formes de violence, comme des groupes issus des communautés LGBTQI+.
- Refoulement de personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Il s'agit de personnes blessées, d'enfants migrants et de victimes de traite d'êtres humains.
- Expulsions collectives et déplacements forcés. Il s'agit de l'étape ultime qui attend les personnes ayant été victimes de la violence du contrôle migratoire aux barrières de Ceuta et Melilla.

UN RAPPORT DE :

CAMINANDO FRONTERAS

AVEC LE SOUTIEN DE :

FONS CATALÀ DE COOPERACIÓ AL DESENVOLUPAMENT

ESFONS FONS MENORQUÍ DE COOPERACIÓ

Ajuntament de Barcelona

Nafarroako Gobernua Gobierno de Navarra

Navarra DE COLORES

Nafarroa KOLORETAN